

V. U. 18/02

Facture

Date : 18/01/2026
N° : FR02IN26012835

Votre code client : 190470

Prestation	Année	Prix unitaire € HT	Quantité	Montant € HT
(P) Contrôle et Certification BIO - Règlement (UE) 2018/848 - EU 2018/848	2026	579,00	1	579,00

Clients UE hors France : TVA non applicable en vertu de l'article 44 de la Directive 2006/112/CE - TVA due par le preneur selon l'article 196 de la Directive 2006/112/CE.

Clients hors UE : TVA non applicable en vertu de l'article 44 de la Directive 2006/112/CE.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

Total HT	579,00 €
TVA (20%)	115,80 €

Total TTC	694,80 €
------------------	-----------------

Montant TTC	Date d'échéance	Mode de règlement
694,80 €	28/02/2026	Virement

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire au paiement de pénalités de retard sur la base du taux BCE majoré de dix (10) points et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€

Nos références bancaires pour tout paiement par virement :
Crédit Mutuel Toulouse Centre 10278 - 02200 - 00021577240 - 14
IBAN : FR76 1027 8022 0000 0215 7724 014 - BIC : CMCIFR2A

Ecocert France SAS – Lieu-dit Lamothe Ouest 32600 L'Isle Jourdain - Société au capital de 1.226.200 €
N° TVA intracommunautaire FR61 433 968 187 - SIRET : 433 968 187 00016 – APE : 7120B – RCS Auch : 433 968 187

Merci de joindre impérativement le coupon ci-dessous pour tout règlement par chèque

Code Client: 190470

Montant du règlement: 694,80 €

N° Facture: FR02IN26012835



Compte client : 190470
Date : 18/01/2026

CASTANOIX SCEA
200 Route des Charpentiers
46350 MASCLAT

CONTROLE ET CERTIFICATION AGRICULTURE BIOLOGIQUE – TARIFICATION ANNUELLE 2026

Productions végétales	SAU (ha)	Productions animales	Nbre d'UGB
Champignons	23.82	Brebis	
Fruits		Chèvres	
Grandes cultures		Equins	
Légumes		Porcs charcutiers	
PAM		Poules pondeuses	
Semences et plants		Truies	
Vignes		Vaches allaitantes	
Autres cultures		Vaches laitières	
		Volailles de chair	
Total SAU	23.82	Total UGB	

Autres productions	
Apiculture (nbre de ruches)	
Prairies, cultures fourragères, surface de biodiversité (ha)	
Cueillette sauvage	
Poulettes (nbre de poulettes/an)	

Montant HT	579 €
-------------------	--------------

(Plafond maximum : 940 € HT)

Compléments	Montant HT
Site supplémentaire	
Activité Escargots	
Activité de vinification	
Forfait déplacement Guyane	

Forfait Contrôle et Certification – Montant annuel HT	579,00€
--	----------------

TVA (20%)	115,80€
Montant TTC	694,80€

Ce tarif inclut l'intégralité des frais suivant :

- Frais d'audit selon le plan de contrôle
- Frais d'analyses (effectuées selon le plan de contrôle)
- Frais de certification et suivi du dossier de certification
- Un Portail client

Ne sont pas inclus dans ce tarif :

- Les coûts liés à un contrôle supplémentaire décidé par Ecocert dans le cadre du plan de correction
- Les analyses hors plan général de contrôle
- Les demandes spécifiques supplémentaires : extension de certificat, extension en langue étrangère, certificat d'exportation, traitement supplémentaire